

Droits sectoriels de la Régulation

Cours du semestre de printemps 2017

Marie-Anne Frison-Roche

Professeur des Universités, Sciences Po (Paris)

mafr@mafr.fr

www.mafr.fr

Leçon n°9

**L'idée même de réguler
le numérique**

Mardi 17 avril 2018

I. ÉLÉMENTS DE BASE

II. QUESTIONS OUVERTES

III. UN CAS

- Le numérique, lien avec l'informatique
- Conséquence : régulé via la régulation de l'informatique
- Aujourd'hui ?

- Le numérique, lien avec les télécommunications
- Conséquence : régulé via la régulation des télécommunications
- Aujourd'hui ?

I. ÉLÉMENTS DE BASE

A. LE NUMÉRIQUE, COMME SECTEUR

1. Oui, au départ

- Les images
- L'audiovisuel
- Ce qui est « dit »

I. ÉLÉMENTS DE BASE

A. LE NUMÉRIQUE, COMME SECTEUR

2. Le contenu / Le contenant

- Le numérique est-il un « secteur » ?
- Un double du monde dit « réel » ?
- Statut de l'économie dite « réelle »
- Loi sur « l'économie réelle » du 29 mars 2014
- Ambiguïté du terme « réelle » en législation : loi sur « l'égalité réelle »
- Réalité du « virtuel »

I. ÉLÉMENTS DE BASE

B. LE NUMÉRIQUE EST-IL UN SECTEUR ?

1. La numérisation du « monde »

- Qui peut réguler ?
- Règle du « reflet »
- Conditions des « contours »
- Les seuls qui correspondent :
 - Les architectes
 - Les opérateurs de l'éco-système
- Inadéquation totale avec la hiérarchie des normes

I. ÉLÉMENTS DE BASE

B. LE NUMÉRIQUE EST-IL UN SECTEUR ?

2. Les opérateurs numériques, régulateurs en miroir du monde numérique

- Pour réguler ?
- Réguler, c'est une contrainte
- En *Ex Ante*
- Or, Internet, c'est la liberté pure
- C'est une idée libertaire
- C'est le contact
- C'est la liberté d'expression
- Comment réguler une liberté ?
- Rapport entre Régulation, Liberté et Contrat

I. ÉLÉMENTS DE BASE

C. L'IDÉE DE RÉGULER LE NUMÉRIQUE

1. Réguler une liberté ?

- Ceux qui y sont
- Titulaires de :
- « positions » : Droits de la concurrence
- « d'eux-mêmes » : personnes
- Statut des données personnelles
- Des biens et services qu'ils produisent, qu'ils proposent, qu'ils acquièrent
- Numérique : intermédié

I. ÉLÉMENTS DE BASE

C. L'IDÉE DE RÉGULER LE NUMÉRIQUE

2. Réguler des droits de titularité ?

- Réguler, c'est mettre en équilibre
 - Equilibre entre quoi et quoi ?
 - Arrêt *Safe Harbor*
 - Quelles sont les « puissances » ?
-
- Rapport entre Droit et Puissance
 - Rapport entre Droit, Puissance et État

I. ÉLÉMENTS DE BASE

C. L'IDÉE DE RÉGULER LE NUMÉRIQUE

3. Réguler des puissances

II. QUESTIONS OUVERTES



1. La notion de « géant de l'Internet » existe-t-elle juridiquement ?

II. QUESTIONS OUVERTES



1. La notion de « géant de l'Internet » est-elle juridiquement pertinente?



Peut-on la décalquer de la notion juridique d'opération supersystémique ?



II. QUESTIONS OUVERTES

1. La notion de « géant de l'Internet » est-elle juridiquement pertinente?

Peut-on mettre dans la même catégorie Facebook et Google ?



II. QUESTIONS OUVERTES



2. Quels sont les « biens » qui circulent dans l'espace numérique ?

II. QUESTIONS OUVERTES



3. La Régulation américaine des opérateurs selon le modèle européen : *FaceBook*

III. ÉTUDE D'UN CAS



Paris, 12 février 2016, *FaceBook*

Paris, 12 février 2016, *FaceBook*

- <http://mafr.fr/media/assets/paris-12-fevrier-2016-facebook.pdf>